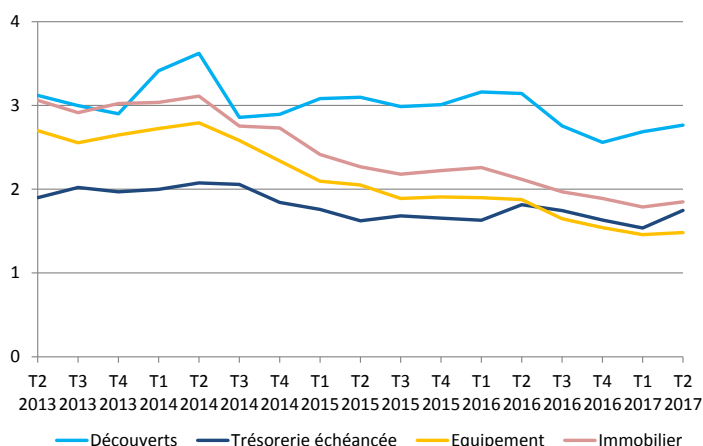


Remontée des taux des crédits de trésorerie et à l'équipement

- Le taux moyen des crédits à l'équipement – crédits d'une durée moyenne de 9 ans et essentiellement souscrits à taux fixe – remonte légèrement au 2^{ème} trimestre 2017, à 1,48 %, après 1,46 % le trimestre précédent. Le taux d'intérêt varie peu selon le montant.
- Le taux moyen des crédits de trésorerie échancés – crédits courts et en majorité souscrits à taux variable – remonte plus nettement (1,75 % après 1,54 % au 1^{er} trimestre 2017). Les trois quarts des nouveaux crédits de trésorerie échancés ont un taux inférieur à 3 %.
- Le taux moyen des découverts utilisés augmente à nouveau (2,77 % après 2,69 % au 1^{er} trimestre 2017). La structure des taux par montant est proche de celle du 2^{ème} trimestre 2016.
- Par ailleurs, les crédits à l'équipement représentent 44 % du flux total de crédits aux entreprises hors découverts, tandis que les crédits de trésorerie échancés comptent pour près d'un tiers du flux nouveau.
- La majorité, en nombre, des nouvelles lignes de crédit aux entreprises, qu'elles aient pour objet la trésorerie ou l'équipement, sont d'un montant inférieur à 50 000 €.

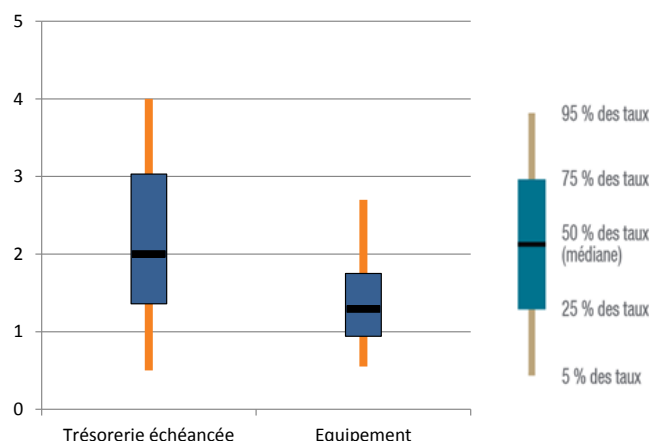
Taux moyen des crédits par objet

(en %)



Dispersion des taux

(en %)



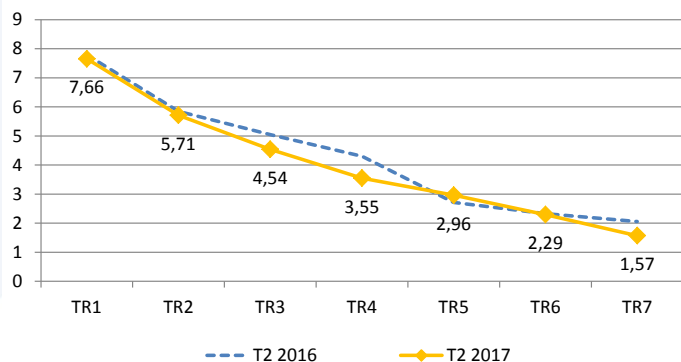
Caractéristiques des nouveaux crédits aux entreprises

	TESE moyen (%)		Durée moyenne (en mois)	Part des prêts à taux fixe (%)
	T2 2017	T1 2017	T2 2017	T2 2017
Découverts	2,77	2,69		
Trésorerie échancée	1,75	1,54	23	40
Equipement	1,48	1,46	110	86
Immobilier	1,85	1,79	146	70

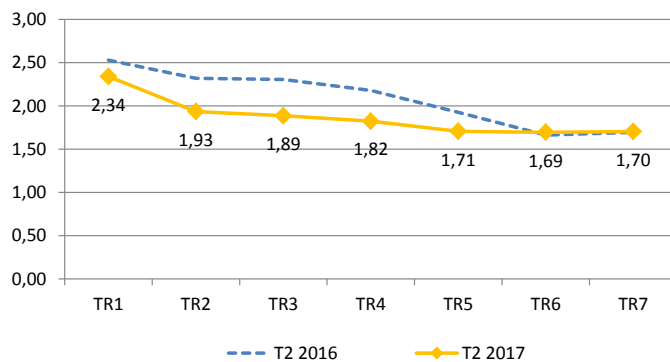
L'enquête est réalisée auprès d'un échantillon de guichets et de sièges d'établissements bancaires ayant leur activité en métropole. Elle prend en compte les crédits nouveaux accordés au cours du premier mois de chaque trimestre aux sociétés non financières. Elle se fonde sur le taux effectif au sens étroit (TESE), c'est-à-dire la composante d'intérêt du taux effectif global (TEG).

Taux moyens par tranches de montant (%)

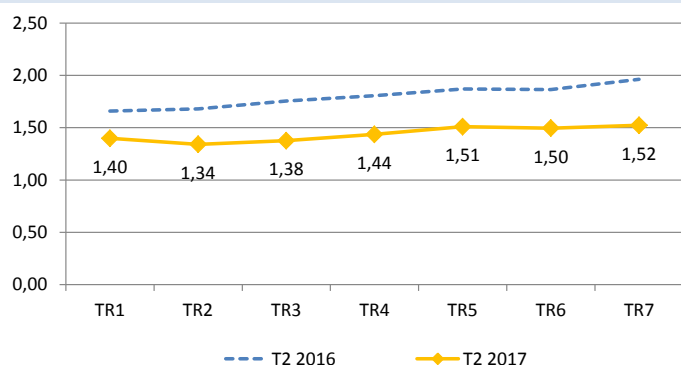
a) Découverts



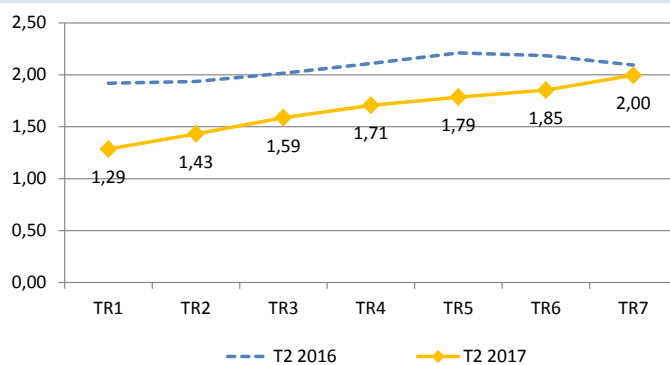
b) Trésorerie échéancée



c) Équipement

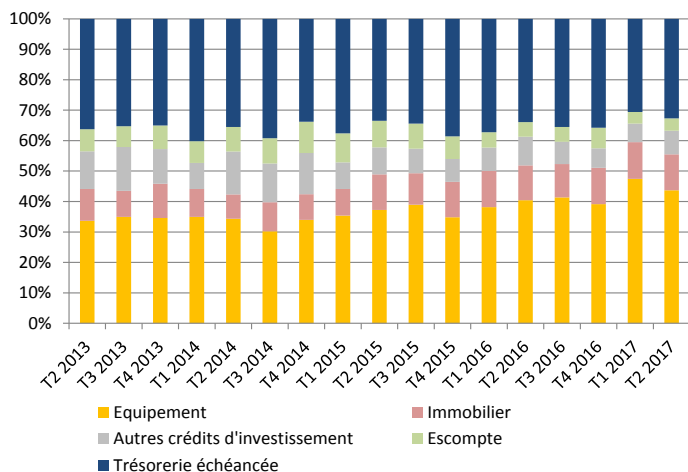


d) Immobilier



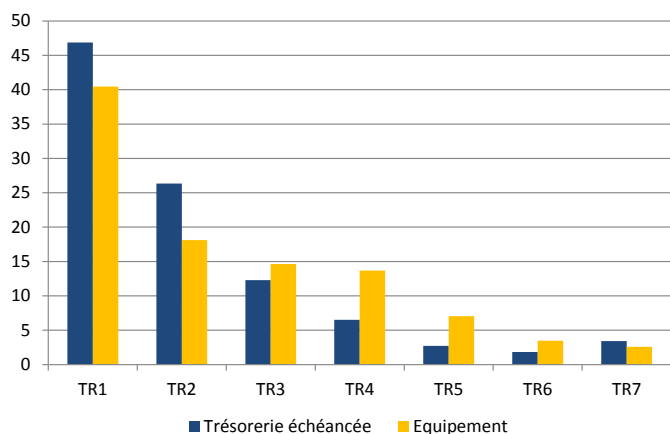
Répartition du flux de crédits nouveaux par objet

(en % du flux nouveau hors découverts)



Nombre de lignes par tranches de montant

(en % du total des nouvelles lignes de crédit de chaque catégorie)



Tranche 1 : moins de 25 000 € // Tranche 2 : de 25 000 à moins de 50 000 € // Tranche 3 : de 50 000 à moins de 100 000 € // Tranche 4 : de 100 000 à moins de 250 000 € // Tranche 5 : de 250 000 à moins de 500 000 € // Tranche 6 : de 500 000 à moins de 1 000 000 € // Tranche 7 : 1 000 000 € et plus.

Les « découverts » rassemblent des découverts stricto sensu ainsi que les crédits permanents. La catégorie « escompte » regroupe l'escompte au sens strict, les financements sur loi Dailly, les mobilisations de créances sur l'étranger et les autres créances commerciales. La « trésorerie échéancée » correspond à l'ensemble des instruments de trésorerie hors découverts et escompte.